

Câbles pour la télévision satellite et hertzienne

Les câbles résidentiels PLATINE RÉSEAUX® pour la télévision satellite et hertzienne se présentent en 2 conditionnements possibles :

Réf 36025 : en couronne de 15 mètres

Réf 36030 : en couronne de 25 mètres.

Ces câbles d'antenne coaxiaux sont conformes à la norme 17VATC et sont prévus pour le câblage intérieur. Sur une longueur maximum de 90 mètres, ils distribuent le signal pour la télévision hertzienne ou satellite de 5 à 3000 Mhz. Leur impédance est de 75 Ohms. L'affaiblissement est de 17dB sur la longueur précitée.



Références	Conditionnement
36025	Couronne de 15 mètres
36030	Couronne de 25 mètres